

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

**CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION
SOCIALE DE CONSEILLER TECHNOPÉDAGOGIQUE**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION

NIVEAU 6 DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

CODE: 98 05 00 S36 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du **XXX,
sur avis conforme du Conseil général**

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE DE CONSEILLER TECHNOPÉDAGOGIQUE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Le conseiller¹ technopédagogique met en œuvre des stratégies de formation et d'accompagnement au service de l'éducation par le numérique et de l'éducation au numérique. Il participe à l'ouverture du monde de l'enseignement ou de la formation vers l'utilisation des médias, des moyens de communication et des réseaux afin de faire entrer ces outils dans la formation au quotidien et d'élaborer de nouvelles articulations entre ceux-ci et les méthodes présentiels.

Il se caractérise par le désir d'étendre sans cesse les approches et outils à la disposition des enseignants, des chargés de cours et des formateurs afin d'enrichir l'expérience des apprenants.

Ce certificat vise à permettre à l'étudiant², dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques d'/de :

- ◆ Mettre en place des processus d'accompagnement et de soutien nécessaires au développement et à la mise en œuvre de projets technopédagogiques ;
- ◆ Accompagner divers intervenants dans la planification, la conception, la réalisation et l'évaluation de stratégies et de scénarios pédagogiques exploitant les technologies ;
- ◆ Soutenir les utilisateurs dans la conception et la réalisation de productions plurimédias (webinaires, enregistrements vidéo, activités en visioconférence, etc.), ainsi que dans la mise en forme, l'édition, la publication et le transfert de contenus ;
- ◆ Proposer, adapter et intégrer les technologies aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage utilisées par des formateurs et divers intervenants pédagogiques ;
- ◆ Participer à la veille technopédagogique visant à répondre aux besoins des utilisateurs et la réalisation adéquate des projets ;
- ◆ Assister une équipe de Direction dans l'identification et la priorisation des besoins et dans la planification globale des projets de formation en ce qui a trait à la stratégie pédagogique et aux outils pédagogiques ;
- ◆ Traduire les besoins des enseignants/chargés de cours/formateurs en solution de formation ;
- ◆ Accompagner les enseignants/chargés de cours/formateurs dans leur démarche d'appropriation des outils de production et de solutions de formation en ligne.

¹ Le masculin est utilisé à titre épïcène.

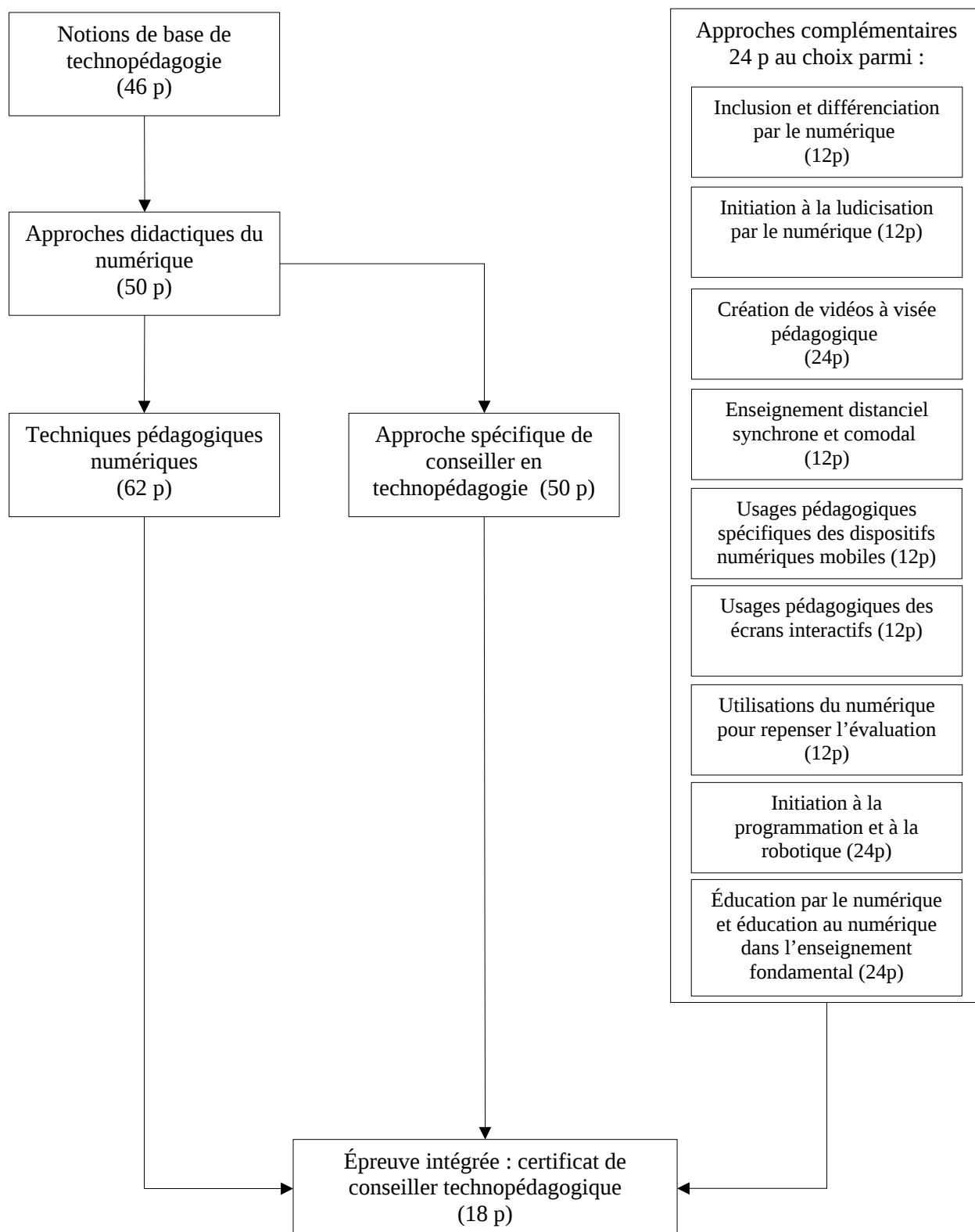
² Cf. Cadre Européen pour la Compétence numérique des éducateurs (<https://ec.europa.eu/jrc/en/digcompedu>)

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des U.E.	Codification des U.E.	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Nombre d'ECTS
Notions de base de technopédagogie	SCPE	980501U36D1	903		46	3
Approches didactiques du numérique	SCPE	980502U36D1	903		50	3
Techniques pédagogiques numériques	SCPE	980503U36D1	903	X	62	4
Approche spécifique de conseiller technopédagogique	SCPE	980504U36D1	903	X	50	3
Options 4 ECTS à choisir parmi les UE suivantes						
Inclusion et différenciation par le numérique	SCPE	980505U36D1	903		12	1
Initiation à la ludicisation par le numérique	SCPE	980506U36D1	903		12	1
Création de vidéos à visée pédagogique	SCPE	980507U36D1	903		24	2
Enseignement distanciel synchrone et comodal	SCPE	980508U36D1	903		12	1
Usages pédagogiques spécifiques des appareils numériques mobiles	SCPE	980509U36D1	903		12	1
Usages pédagogiques des écrans interactifs	SCPE	980510U36D1	903		12	1
Utilisations du numérique pour repenser l'évaluation	SCPE	980511U36D1	903		12	1
Initiation à la programmation et à la robotique	SCPE	980512U36D1	903		24	2
Éducation par le numérique et éducation au numérique dans l'enseignement fondamental	SCPE	980513U36D1	903		24	2
Epreuve intégrée : certificat de conseiller technopédagogique						
Epreuve intégrée : certificat de conseiller technopédagogique	SCPE	980500U36D1	903		18/8	2

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION		ECTS
A) nombre de périodes étudiant	274	19
B) nombre de périodes professeur	264	

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d'enseignement supérieur de promotion sociale de conseiller technopédagogique.